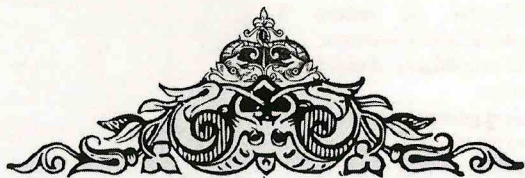
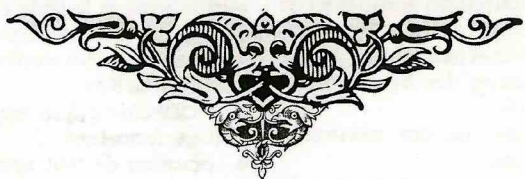


Que la haine de la barbarie carcérale se dirige contre ceux qui en sont responsables >>
ou qui la défendent, et que les murs qui séparent les prisonniers du reste des gens <<
soient détruits, dans nos têtes comme en réalité, l'un ne va pas sans l'autre.



« Pour écrire un texte comme celui-ci, je suis bien obligé de partir de ma propre expérience, de partir du particulier pour discuter de l'universel. Je suis actuellement incarcéré en détention préventive à la prison de la Santé, à Paris. J'espère ici réussir à donner un bon aperçu de cette vie de chien, une plongée en apnée dans l'univers carcéral. Je suis pour la destruction totale de tous les lieux d'enfermement quels qu'ils soient, et avant mon incarcération, je participais déjà aux luttes anticarcérales et avais donc développé un certain intérêt pour la condition du prisonnier, et pourtant la prison telle que je la vis aujourd'hui est assez éloignée de la façon dont je pouvais me la représenter concrètement vue de l'extérieur. Ce texte tend donc à s'inscrire dans la modeste perspective de faire visiter cette taule, sans compromis et à titre de contre-information, à tous ceux que cela intéresse, mais surtout pour tous ceux qui luttent contre la taule et pour qui, une meilleure connaissance de ce qu'est réellement la prison ne pourra qu'aider à mieux la combattre et à comprendre les mécanismes qui s'y jouent.

Ce texte est donc basé sur mon expérience personnelle ainsi que sur des témoignages et informations recueillies auprès d'autres détenus à la maison d'arrêt de la Santé, qui n'est qu'une taule comme une autre. Il s'adresse à tous ceux, forcément révolutionnaires, qui souhaitent la destruction de tous les lieux d'enfermement, mais aussi aux proches de détenus et aux détenus eux-mêmes. »

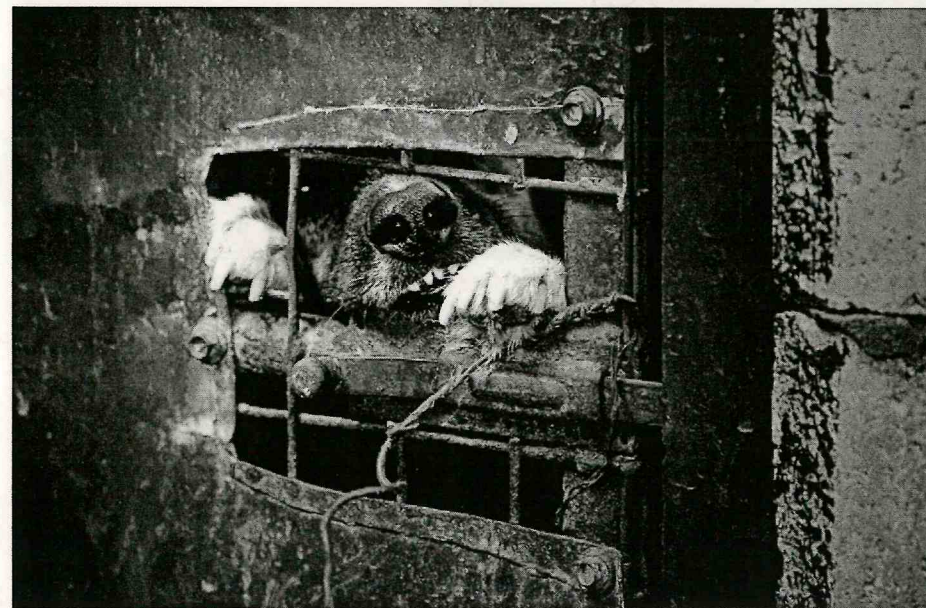
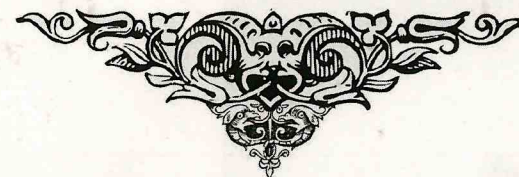


Edition anonyme gratuite.
Pas de copyright
Reproduction et diffusion encouragée
(à la sortie des parloirs comme partout ailleurs)



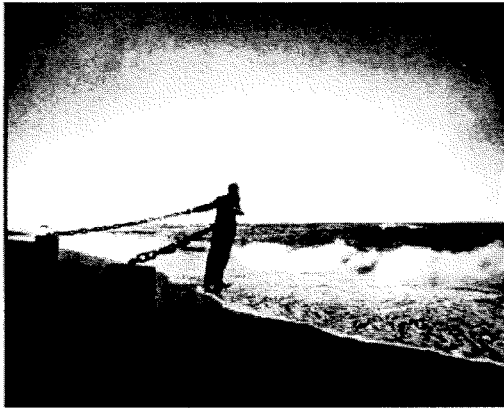
COMME UN CHIEN ENRAGÉ

Lettre anonyme d'un détenu de la prison de la Santé sur les conditions de détention et sur la prison en général - mars-avril 2011



Pour en finir avec toutes les prisons...

Annexe : Tableau des fautes et sanctions disciplinaires



Avant-propos

Pour écrire un texte comme celui-ci, je suis bien obligé de partir de ma propre expérience, de partir du particulier pour discuter de l'universel. Je suis actuellement incarcéré en détention préventive à la prison de la Santé, à Paris. J'espère ici réussir à donner un bon aperçu de cette vie de chien, une plongée en apnée dans l'univers carcéral. Je suis pour la destruction totale de tous les lieux d'enfermement quels qu'ils soient, et avant mon incarcération, je participais déjà aux luttes anticarcérales et avais donc développé un certain intérêt pour la condition du prisonnier, et pourtant la prison telle que je la vis aujourd'hui est assez éloignée de la façon dont je pouvais me la représenter concrètement vue de l'extérieur. Ce texte tend donc à s'inscrire dans la modeste perspective de faire *visiter* cette taule, sans compromis et à titre de contre-information, à tous ceux que cela intéresse, mais surtout pour tous ceux qui luttent contre la taule et pour qui, une meilleure connaissance de ce qu'est réellement la prison ne pourra qu'aider à mieux la combattre et à comprendre les mécanismes qui s'y jouent. Ce texte est donc basé sur mon expérience personnelle ainsi que sur des témoignages et informations recueillies auprès d'autres détenus à la maison d'arrêt de la Santé, qui n'est qu'une taule comme une autre. Il s'adresse à tous ceux, forcément révolutionnaires, qui souhaitent la destruction de tous les lieux d'enfermement, mais aussi aux proches de détenus et aux détenus eux-mêmes.

Les fautes disciplinaires du 1er degré (les plus graves) :

- toute violence physique à l'encontre d'un membre du personnel ou d'un visiteur
- toute action collective de nature à compromettre la sécurité de l'établissement
- détention ou trafic de stupéfiants, d'objets ou de substances dangereuses
- toute menace de violences ou contraintes
- toute participation ou tentative d'évasion
- tous graves dommages aux locaux ou matériel
- mise en danger de la sécurité d'autrui.

Les fautes disciplinaires du 2ème degré :

- toutes insultes ou menaces à l'égard d'un membre du personnel ou d'un visiteur
- toute action collective de nature à perturber l'ordre
- tout vol (ou tentative)
- tout acte obscène ou susceptible d'offenser la pudeur
- tout refus de se soumettre à une mesure de sécurité
- tout trafic ou échange non autorisé
- tout tapage de nature à troubler l'ordre de l'établissement
- tout acte pouvant mettre en danger la sécurité d'autrui par une imprudence ou une négligence.

Les fautes disciplinaires du 3ème degré :

- outrages et menaces, par lettre, adressée aux autorités administratives et judiciaires
- formuler des menaces, des injures contre personne ayant autorité
- proférer des insultes ou des menaces à l'encontre d'un co-détenu
- refus d'obtempérer aux injonctions du personnel
- ne pas respecter le règlement intérieur de l'établissement
- négliger l'entretien de sa cellule
- entraver les activités de l'établissement (travail, formation, activités culturelles et de loisirs)
- jeter des débris ou tout autre objet par les fenêtres
- faire un usage abusif ou nuisible d'objets autorisés.



Peuvent être prononcées, les sanctions disciplinaires suivantes :

- avertissement
- interdiction de recevoir des subsides (argent) de l'extérieur (pendant une période maximum de 2 mois)
- privation de cantine (pendant une période maximum de 2 mois) autre que l'achat de produit d'hygiène, de correspondance, de tabac
- confinement en cellule ordinaire (isolement)
- mise en cellule disciplinaire (pour une durée variable)
- mais aussi, si la faute est commise au cours de..., à cause de... ou à l'occasion de... :
- mise à pied d'un emploi (pendant une durée maximale de 8 jours)
- déclassement d'un emploi (auxi ou atelier) ou d'une formation
- privation de tout appareil acheté ou loué (pendant une durée maximale d'un mois)
- suppression de l'accès au parloir sans dispositif de séparation (pendant une durée maximale de 4 mois)
- exécution d'un travail de nettoyage des locaux ou extérieurs (pendant une durée maximale de 40 heures)
- privation d'activités sportives, culturelles, de formation (pendant une durée maximale d'un mois)
- exécution de travaux de remise en état.

Notes

[1] Service pénitentiaire d'insertion et de probation.

[2] Voir le tableau en annexe de cette brochure.

[3] Cf. annexe de cette brochure.

[4] Il me paraît important de rappeler que jusqu'en 2000 à la Santé, les détenus étaient répartis et séparés par origine géographique et ethnique à l'intérieur de la prison. Une partie des détenus (ceux qui poursuivent des études en particulier) étaient regroupés dans les divisions, mais la plupart d'entre eux étaient disséminés dans des blocs, qui étaient au nombre de quatre :

- Bloc A : Europe occidentale

- Bloc B : Afrique noire

- Bloc C : Maghreb

- Bloc D : reste du monde.

[5] Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires.

[6] Service Médico-Psychologique Régional.

[7] Substitut à l'héroïne.

[8] L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.



Ça pue, ça s'effrite, ça tombe, ça s'écroule, ça fuit, ça suinte. Ils sont fiers de leur prison. Elle a presque 150 ans et la moitié de ses bâtiments se sont déjà effondrés, ou sont en tout cas fermés en prévision d'une rénovation d'ampleur. Il reste le Bloc A et ses quatre étages. Au rez-de-chaussée, les détenus considérés comme calmes et sans problèmes, trois détenus par cellule de 9 m². Au premier étage des cellules de 9 m² où sont parqués quatre détenus par cellule, parfois sur un matelas improvisé au sol. Il y a une salle de douche infestée de champignons, de cafards et de déchets qui s'entassent, on y attrape facilement hépatites et autres maladies. A l'intérieur, 4 douches mal séparées pour la cinquantaine de détenus de l'étage, dont une totalement ouverte, pour bien marquer le fait qu'il y a une hiérarchie entre les détenus, et que c'est les détenus eux-mêmes qui la mettent en place. Selon les matons, c'est l'étage où sont parqués les détenus les plus indisciplinés. Le troisième, c'est à peu près la même chose en plus calme (soi-disant), et à trois par cellules (ça aide), pour l'instant en tout cas.

Le deuxième étage est lui, réservé aux détenus travailleurs, réputés plus calmes, car souvent portés sur leur réinsertion et la carotte des remises de peine. Une partie travaille pour le service général (activité liée à l'entretien et au fonctionnement de la prison), une autre pour la régie industrielle des établissements pénitentiaires qui fabrique des pièces destinées à l'administration elle-même. Mais la plus grande partie de ces forçats travaille pour le compte d'entreprises extérieures privées (façonnages, conditionnements, montages, assemblages, petits usinages), qui se gardent toujours de s'en vanter sur leurs sites internet et leurs catalogues. Les détenus n'ont généralement aucun moyen de savoir pour quelle boîte ils travaillent. A la Santé, on travaille généralement pour Paris Façonnage, Lacoste, Dior, et d'autres, souvent des marques de luxe, selon les périodes. Dans d'autres prisons en France, on peut travailler pour Bouygues, EADS, EDF, Givenchy, Bic, L'Oréal, Orange, 3M, Yves Rocher, Renault, Haribo, etc.

Cependant, il n'y a pas de contrat de travail en prison puisque c'est interdit par le code pénal. Ce qui veut dire pas de SMIC, pas de congés payés, pas de droit syndical, pas d'arrêt maladie. L'inspection du travail n'a pas le droit de se rendre inopinément en prison : elle doit être invitée par l'AP (administration pénitentiaire), autant dire jamais. Les conditions de travail sont donc difficiles et les machines sont souvent vieilles, défectueuses et très dangereuses. Le travailleur pour les entreprises extérieures est généralement payé à la pièce, et ce sont les boîtes en question qui fixent les cadences horaires. En gros et en moyenne, le «salaire» va de 200 à 300€ cantinables par mois (desquels est parfois prélevée une certaine somme sans accord du détenu pour rembourser les parties civiles de son affaire). Ils sont à peu près 260 à travailler (selon la Santé) pour autant de m²



d'ateliers. Ceux qui ne travaillent pas pour des entreprises extérieures mais pour l'industrie carcérale à proprement parler et la prison elle-même gagnent encore moins, et sont attachés aux tâches trop ingrates pour qu'un maton ou un employé sous juridiction du code du travail ne l'effectue lui-même. Laver la crasse, la merde, le sang, servir la gamelle, porter des palettes de cantine, etc. Cela rentabilise le fonctionnement de la prison grâce à cette manne financière d'un travail pénible très

peu rémunéré mais violemment cadencé. Les entreprises privées elles, s'offrent le luxe d'une délocalisation à domicile. Si l'AP présente le travail en prison comme une « activité fondamentale pour la réinsertion future des personnes incarcérées ». Il n'y a en fait que chantage à la remise de peine et à la misère. Le travail est devenu nécessaire à beaucoup de détenus car contrairement à certaines idées reçues, il faut de l'argent pour vivre en prison. Les repas sont immangeables et bourrés de calmants donc il faut pouvoir cantiner, ce qui équivaut à faire des courses à la « supérette » de la prison à des prix exorbitants, y compris pour des produits de première nécessité (entretien, hygiène, timbres, stylos, clopes...). Tous les dimanches, on remplit son bon de cantine, et les produits ne seront récupérables que 9 ou 10 jours plus tard. Les produits, souvent dégueulasses et parfois à la limite de la péremption, sont vendus plus chers que dehors (30% plus cher en moyenne), pour l'AP c'est un vrai business.

En taule, il n'y a pas de monnaie, elle est interdite. Chaque détenu dispose d'un « pécule » virtuel (comme un compte en banque que l'on ne peut pas gérer soi-même). Ce pécule est alimenté par ce que le détenu avait en poche au moment de son incarcération, puis par des mandats cash ou virements provenant de l'extérieur, dont une partie, à partir d'un certain montant, est légalement volée par l'AP pour ses propres « frais ». En fait, tout est tellement cher, qu'une grande partie des prisonniers a recours aux petits trocs plus ou moins consentis pour les fins de semaines difficiles. La monnaie d'échange la plus courante est le shit, mais aussi les clopes, le rechargement de batterie des téléphones portables et parfois les galettes de crack, mais cela est plus rare. La came et les téléphones arrivent par le palloir ou avec la collaboration

NOM : _____ PRÉNOM : _____
 MATRICULE : _____
 SERVICE : _____

BON DE CANTINE
Produits Frais

PRENOM NOM DATE

N°	QUANTITÉ	DESIGNATION	UNITÉ	DATE	INITIALES	REMARQUES
1	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
2	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
3	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
4	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
5	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
6	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
7	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
8	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
9	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
10	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
11	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
12	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
13	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
14	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
15	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
16	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
17	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
18	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
19	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
20	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
21	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
22	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
23	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
24	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
25	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
26	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
27	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
28	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
29	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
30	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
31	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
32	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
33	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
34	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
35	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
36	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
37	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
38	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
39	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
40	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
41	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
42	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
43	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
44	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
45	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
46	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
47	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
48	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
49	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
50	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
51	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
52	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
53	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
54	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
55	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
56	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
57	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
58	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
59	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
60	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
61	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
62	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
63	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
64	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
65	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
66	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
67	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
68	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
69	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
70	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
71	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
72	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
73	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
74	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
75	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
76	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
77	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
78	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
79	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
80	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
81	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
82	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
83	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
84	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
85	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
86	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
87	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
88	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
89	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
90	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
91	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
92	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
93	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
94	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
95	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
96	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
97	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
98	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
99	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		
100	1	CHOCOLAT	BARRE	15/04		

AUCUNE REMARQUE NE SERA ADMISE APRÈS L'OUVERTURE DU MAGASIN

La prison existe parce qu'une société a besoin d'elle pour injecter la peur qui la maintient et je ne vois pas bien comment on pourrait s'attaquer à la prison sans en finir avec le monde qui la produit et en a besoin, et vice-versa. Je ne vois pas bien non plus à quoi peut servir de lutter pour des prisons « plus humaines », ou des « alternatives » à la prison quand le réel problème transcende si largement la simple question de la prison et se retrouve dans tous les aspects de la société : le principe même de domination et d'autorité. Nous voulons recouvrer notre liberté, mais dehors non plus nous ne sommes pas libres. C'est parce que je suis pour la destruction des prisons que je suis révolutionnaire, c'est parce que je suis révolutionnaire que je suis pour la destruction des prisons.

Mais il ne faut pas attendre de quelconques grands soirs mythologiques pour lutter contre la taule. De l'intérieur, les prisonniers n'ont que très peu de marge de manœuvre pour lutter efficacement contre elle. La lutte du prisonnier est une lutte pour sa propre dignité, une suite de petits combats pour garder la tête haute devant l'humiliation permanente que lui inflige l'État et ses défenseurs, pour sa survie, mais elle ne saurait venir à bout de cette société carcérale. C'est de l'extérieur que peuvent se jouer des enjeux plus larges.

Attention, je ne suis pas en train de dire que la lutte du prisonnier est vaine, ni qu'il ne faut pas lutter en prison, au contraire. Je ne dis pas non plus qu'il ne faut pas s'intéresser, à l'extérieur aux luttes de l'intérieur, au contraire, il faut leur donner un haut parleur à l'extérieur et lutter tant que faire se peut aux cotés des prisonniers.

Il est important de réussir à parler de la prison de façon décomplexée malgré les profondes souffrances, sortir les courriers des détenus révoltés qui le souhaitent et leur offrir une tribune qu'ils ne pourront obtenir autrement que par l'aide extérieure, il faut poser socialement la question de la prison, que personne ne puisse l'éviter, dans les rues, dans les discussions, à table, au café, au boulot, partout, il faut briser l'isolement.

Dans le même temps (l'un n'a que peu de sens sans l'autre), il faut diffuser l'attaque contre ses structures, critiquer en acte le business de l'enfermement, partager publiquement tout ce qui peut aider un détenu motivé à s'évader, paralyser les infrastructures carcérales et démasquer les collabos qui participent d'une façon ou d'une autre au système carcéral. Ils sont flics, juges, journalistes, constructeurs, ingénieurs, architectes, politiciens, scientifiques, matons, investisseurs, philosophes, contrôleurs des prisons, il faut les livrer en pâture à la colère. Qu'il ne soit plus anodin de participer à l'enfermement concentrationnaire de millions de gens à travers le monde, ni d'en faire la propagande ou de le réformer pour mieux le pérenniser.

Que la haine de la barbarie carcérale se dirige contre ceux qui en sont responsables ou qui la défendent, et que les murs qui séparent les prisonniers du reste des gens soient détruits, dans nos têtes comme en réalité, l'un ne va pas sans l'autre.

Réapproprions-nous la guerre sociale plutôt que de la subir

Dedans comme dehors

Feu à toutes les prisons !

*Depuis la Maison d'Arrêt de la Santé,
Comme un chien enragé, mars-avril 2011.*



t'es pas en colonie de vacances. La forêt de portes automatiques qui ne s'ouvrent que quand les autres sont fermées pour que tu sois bien obligé d'attendre toutes les dix secondes. Les planches qui servent de cache-toilettes bien trop courtes en haut et en bas pour que t'aies bien plus aucune idée de ce que ça peut bien être l'intimité.

La prison, c'est un peu la liberté totale donnée à une poignée de laquais d'expérimenter leur cruauté grandeur

nature sur des humains privés de liberté, comme un enfant triturant une poupée ou le cadavre d'une grenouille avec sadisme. Dans le rôle du gamin sadique : matons, architectes, ingénieurs, constructeurs, psychiatres, juges, dans le rôle de la grenouille disséquée : ce bon vieux taulard, ce bon vieux taulard à qui il faut bien faire comprendre qu'il est une grosse merde, qu'il n'existe pas pour ce monde ni pour lui même. Le même bon vieux taulard qu'on est toujours prêt à envoyer crever pour liquider une centrale nucléaire en fusion ou ramasser des galettes de fioul sur les plages souillées par les marées noires, celui qui construit dans un champ de coton moderne les sacs Vuitton que madame la juge aime tant porter sur son avant bras au bal de Noël du barreau de Paris.

Après tout, la Santé a sa petite histoire en la matière ! Les forçats en attente de leur transfert maritime vers le bagne de Guyane ou l'exécution des débuts du 20e siècle, aux prisonniers du couloir de la mort qui attendaient la guillotine, dressée à l'angle de la rue de la Santé et du boulevard Arago : une quarantaine d'hommes ont fini leurs jours guillotins sur ce trottoir. Pendant la seconde guerre mondiale et l'occupation, des résistants ont été exécutés, décapités ou fusillés dans l'enceinte de la prison. C'est là que nous sommes incarcérés, et tout est là pour nous rappeler que la prison est une barbarie, le parachèvement d'une civilisation de petits Eichmann où personne n'est vraiment responsable de ses actes et ne fait qu'obéir à ses supérieurs, qui eux-mêmes obéissent à d'autres, et ainsi de suite.

Pour revenir à des considérations un peu plus générales, je me demande bien comment on pourrait en finir avec la prison en laissant le monde extérieur intact. Penser la prison de façon séparée est pour moi une grande méprise, car une bonne partie de la banale horreur qui y prolifère provient directement de l'extérieur. La prison n'est qu'une exacerbation de la survie qu'est déjà notre vie à l'extérieur.

Dehors aussi il faut avoir ses papiers pour circuler, dehors aussi nous sommes fichés et contrôlés, les pauvres se font la guerre entre eux plutôt que de s'associer pour abolir leur condition, dehors aussi nous sommes parqués comme du bétail et nous dormons là-même où nous déféquons, barbelés, balances, verrous, portes blindées, matons, grillages, barrières, frontières existent des deux cotés du mur.

incontestable de la matonnerie. La tolérance de l'AP est à géométrie variable étant donné que tout cela achète efficacement la paix entre détenus et AP, mais pas entre détenus, donc tout benef'.

La première chose qui est faite quand on arrive en taule, c'est la carte d'identification. Elle joue à peu près le même rôle que la carte d'identité dehors. Dessus, une photo prise à l'arrivée qui restera jusqu'à la fin, de sorte que l'on soit confronté chaque jour à la gueule de déterré qu'on avait en fin de garde à vue. Un code barre directement lié à l'empreinte biométrique de la paume de la main. Nom, prénom, numéro d'écrou, date de naissance. Il faut nécessairement la porter sur soi pour tout déplacement en dehors de la cellule et la montrer au maton quand il fait l'appel.

Les autres blocs sont en travaux et en ruine. D'où notamment la surpopulation si intense à la Santé. Mais il y a d'autres bâtiments. Celui des semi-libérés qui doivent rentrer tous les soirs en enfer (un à deux par cellule, seul bâtiment « propre » de la taule), et les divisions 1 et 2, qui ne sont composées que de cellules individuelles, denrée rare à la Santé, pour laquelle il faut s'inscrire sur une liste d'attente très théorique. En réalité, il n'y a que trois façons d'obtenir une cellule individuelle :

- La compromission : balancer, être docile, lèche-cul et serviable.
- L'attente interminable : de quatre mois à un an d'attente en théorie, mais l'AP a toujours le dernier mot quoi qu'il arrive, et rien n'est acquis d'avance ou garanti par un réel règlement. D'ailleurs les détenus n'ont pas vraiment accès à un quelconque règlement intérieur (qui doit bien exister quelque part, histoire de dire).
- La lutte et les divers moyens de pression : bloquer la promenade, les bureaux des directeurs et chefs de détention jusqu'à satisfaction, il faut être déterminé et combatif et réitérer fréquemment si nécessaire. L'avocat peut également exercer des pressions sur l'administration, mais on ne peut pas compter que sur lui, il ne peut que vous appuyer dans ce que vous faites déjà vous-mêmes...

La première division et la deuxième division sont assez similaires, bien que la première soit plus propre et avec une cours de promenade plus adaptée à l'être humain. Je précise que la promenade en prison, c'est de la merde, barbelés, caméras, espaces confinés, entassement, une heure à tourner en rond et à se rentrer dedans comme deux ours dans une chambre de bonne. Et je ne tolère plus d'entendre sans cesse que les prisonniers sont enfermés 23 ou 22 heures sur 24, non, les prisonniers sont enfermés 24/24. Les inscriptions aux activités (qui fonctionnent également sur le principe très théorique de la liste d'attente, mais en fait dans un arbitraire total) y sont plus accessibles également qu'en deuxième division.



Les cellules individuelles font 5,20 m², on ne peut pas vraiment étendre ses bras en large. Les fenêtres, placées très en hauteur dans les cellules sont à la fois finement grillagées et barrées, si bien que lorsque que l'on regarde à l'extérieur, on finit par loucher ou avoir mal aux yeux tant les mailles du grillage sont serrées. Tout est fait pour qu'on s'y sente mal et seul.

Trois fois par jour la gamelle.

7h30 : « Petit déjeuner », un minuscule rectangle de beurre, de la chicorée imbuvable, un sachet de lait en poudre et un sachet de sucre. Et le dimanche une viennoiserie dégueulasse ou mal décongelée. Une baguette de pain est distribuée quotidiennement aux alentours de 10h30.

11h30 : Premier « repas ».

17h30 : Deuxième « repas ».

Une bonne partie des détenus (il faut pouvoir se le permettre) ne touche pas à la gamelle. Les repas sont toujours les mêmes. Abats, langue de bœuf, poisson non identifiable, saucisses tièdes et mal cuites, plats gorgés d'eau, déraisonnablement gras. L'AP ne sert pas de repas adaptés aux végétariens, les seules dérogations sont pour le Halal et le Casher, il faut alors s'enregistrer auprès d'un maton en tant que « musulman » ou « juif ».

De plus, les informations tournent depuis ceux qui sont exploités en cuisine que des tranquillisants en poudre sont ajoutés aux plats. Se nourrir exclusivement à la gamelle équivaut aussi à s'exposer à une diarrhée longue comme la détention, ce qui est fâcheux lorsque les toilettes sont partagées par quatre détenus dans une cellule mal aérée de 9 m².

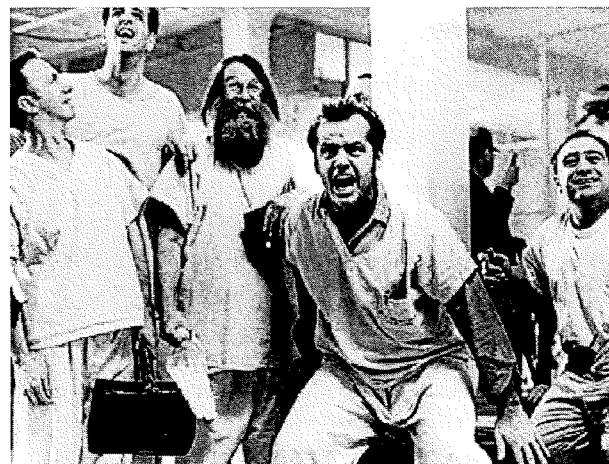
La gamelle et ses horaires relativement fixes participent au balisage temporel du détenu et à la routine insoutenable de la détention. Car tous les jours sont à peu de choses près les mêmes, tout est à heure fixe : distribution du courrier, de la presse, gamelle, promenades, distribution du pain, activités s'il y a. Le détenu finit donc par se créer sa journée type, qu'il va répéter au loisir des juges. Le programme TV quotidien, l'heure du café, de la lecture, etc. Plus encore en cellule individuelle qu'au bloc, les prisonniers finissent tous par répéter une même journée standard, optimisée avec les moyens du bord.

Pour se rendre compte de cela, il suffit de s'imaginer que l'on se réveille chaque jour dans la journée précédente et qu'on la recommence de bout en bout, jusqu'à finir par l'optimiser de A à Z. Cela rend fou très rapidement et on perd assez vite toute notion de réalité.

En taule, il existe une réelle psychose de l'évasion qui serait considérée comme le signe d'une défaillance extrême de l'établissement. Aussi, cet état provoque toute une série de contraintes au nom de la sécurité qui brise le principe de la loi censée limiter la détention à la privation de la « liberté d'aller et venir ». Elle explique la politique du « porte-clefs » (ouverture, fermeture continue), la violation de l'intimité du détenu, elle provoque et justifie le recours à des moyens de contrôle et de contrainte souvent humiliants. Plusieurs fois par semaine, les matons entrent en cellule au cri de « sondage des barreaux ! » et frappent les barreaux à l'aide d'un tuyau en métal, souvent le matin, pour garantir l'effet de surprise et vérifier que les barreaux ne sont pas limés ou fendus.

petits clans insignifiants : le règne absolu des prédateurs sur des proies indiscriminées.

Pour un prisonnier révolté, c'est-à-dire prêt à se battre contre la condition qui lui est faite et contre la possibilité qu'une telle condition puisse être imposée à quiconque d'autre que lui-même, la détention est un voyage sur un radeau pourri sur un fleuve enserré par deux rives peuplées d'êtres hostiles. Pris en tenaille entre les codétenus et l'administration pénitentiaire, il devient extrêmement difficile de lutter à l'intérieur, puisque la marge de manœuvre est réduite de tous les côtés de la matraque.



L'UCSA^[5] et le SMPR^[6] se contentent de camérer les détenus à coup de médocs distribués à la pelle comme des cacahuètes à des singes. Ces dealers en blouse blanche passent même leur temps à essayer de convaincre les détenus dès leur premier jour d'arrivée, de prendre des somnifères pour dormir et des anti-dépresseurs pour tenir le coup, je ne parle même pas du Subutex^[7] plus facile à obtenir que des fruits, puisque gratuit. Le SMPR est carrément un hôpital

psychiatrique à l'intérieur de la taule, on y maintient les détenus trop récalcitrants, les plus faibles et tourmentés au stade végétatif. Des zombies, couchés toute la journée ou presque que l'on gave de pilules à gogo. Les toubibs de l'UCSA, dépendant théoriquement de l'APHPI^[8] et non de l'AP, sont généralement assez paternalistes, et il faut s'en méfier, car contrairement à ce qu'ils affirment, ce que vous leur dites ne restera pas nécessairement entre vous, puisque le secret médical qu'ils sont tenus de respecter est une vaste blague, ils participent aux réunions de travail de l'AP à propos des détenus, et donc aux débats sur le cas de chacun.

A cause des conditions d'hygiène, qui sont une véritable peine dans la peine dans des vieilles taules dégueulasses comme la Santé, de simples petits coups, blessures peuvent se transformer en drame. Une poussière dans l'œil peut rapidement devenir un œil extrêmement enflé, un piercing mal fait à l'oreille une gangrène etc. De même, la forte présence de moustiques lors des chaleurs, de rats ou de souris, cancelrats et araignées participent de la sensation que chaque mur touché équivaut à une minute passée dans une centrale nucléaire en fusion.

S'ajoute à cela le sadisme des ingénieurs qui conçoivent des lits trop courts ou décalés de 7cm du mur, ou encore des matelas plus grands que la structure bloquante en métal du lit. Du robinet qui asperge nécessairement toute la pièce ou des bancs de salle d'attente qui font mal au cul pour bien que tu te rappelles que

aussi la menace permanente du transfert pour éloigner un détenu de ses proches et l'isoler encore plus. C'est un peu la menace permanente de la sanction dans la sanction. La prison dans la prison, qui elle-même est déjà une prison dans la prison sociale. C'est un peu le jeu des poupées russes carcérales.

Il n'est absolument pas question de dresser un tableau mensonger et nostalgique, mais du point de vue de la morale dominante en prison, du côté des détenus, la situation s'est largement dégradée en l'espace de quelques décennies. Le rapport à la lutte, à la conflictualité, la rébellion, a beaucoup changé. Comme le racontent les détenus un peu plus vieux, autrefois les choses étaient claires, il y avait deux camps, pas trois, pas dix, il y avait d'un côté les prisonniers, de l'autre, la matonnerie. Bien sûr, il y a toujours eu, à toute époque, des traîtres, des balances, des collabos et des lâches. Mais aujourd'hui, tout est plus trouble et imbriqué. La solidarité entre les prisonniers, *en tant que principe*, n'existe plus. Ce qui ne l'empêche pas d'exister encore *ponctuellement*. Le conflit avec l'AP, *en tant que principe*, non plus. Il y a tout de même, une guerre sociale à l'intérieur de la prison, la même que dehors. Mais il y a aussi une guerre civile qui s'entrechoque avec elle, comme dehors.

Résultat, certains n'hésitent pas à balancer d'autres détenus pour un bout de shit ou pour éviter un pauvre jour de mitard. On n'hésite pas à se faire la guerre entre détenus sur des critères de couleur de peau, à mater les révoltés soi-même pour assurer sa tranquillité et son petit trafic, à sympathiser avec les matons pour pouvoir lécher quelques miettes de vase en plus, parfois même à les intégrer socialement au sein des détenus, à draguer et coucher avec les matonnes. A vrai dire, il n'y a plus deux camps, il y a autant de camps qu'il y a de couleurs de peau, et qu'un uniforme recouvre ou non la peau ne fait plus aucune différence. La prison étant remplie à très forte majorité, d'un côté comme de l'autre, de « noirs et d'arabes », les connivences et les complicités se font et se défont sur ces critères-là plutôt que sur la question de « qui tient les clés et qui ne possède rien ».

Loin de moi l'idée de dire que ces choses-là n'existaient pas par le passé, mais seulement d'affirmer que ce qui était la norme (prisonniers Vs AP) est devenue l'exception. On ne défonce plus les balances, sauf si c'est nous-mêmes qu'elles ont balancé, on ne se bouge plus pour le cas d'un autre détenu que soi-même, on ne surmonte plus nos divisions au moment de s'affronter avec l'ennemi en bleu, il n'y a que très peu d'entraide et les plus pauvres peuvent bien crever.

La société, au final, a peut-être réussi l'un de ses plus grands *coups*, dans l'une de ses tâches les plus structurelles : réussir à convertir ses marges et à les domestiquer au point d'en faire de plus virulents défenseurs encore de la dite société. Racisme, logiques identitaires et communautaristes^[4], sexisme, domination, glorification du travail, soumission, hiérarchie, homophobie ou moralisme sont en fait encore plus présents en prison que dehors. La violence des rapports économiques y est décuplée, la violence de l'imposition de la norme aussi. Et si au fil des années, les conditions de détentions se sont « améliorées », les violences entre détenus, qu'elles soient physiques ou morales, n'ont fait qu'augmenter, alors qu'entre l'AP et les prisonniers les relations n'ont fait que se pacifier. La codétention est un peu devenue la guerre de tous contre tous, entre



Les détenus ont droit, théoriquement, à trois parloirs de 45 minutes par semaine (c'est plus que dans d'autres prisons), et encore plus théoriquement d'un parloir prolongé par mois. Bien sûr, les parloirs sont assez souvent soumis à l'arbitraire des matons qui ont tout un éventail de méthodes pour gâcher, perturber ou carrément annuler un parloir.

- Du côté des visiteurs, le maton peut très bien décréter arbitrairement le retard du visiteur ou du détenu et fermer les portes sans recours possible ou encore inscrire une autre heure que celle réservée par les visiteurs, ce qui annule le parloir de fait (mais pas nécessairement toutes les emmerdes qui vont avec).

- Côté détention, les magouilles sont plus fines. L'AP peut convoquer les détenus aux mauvaises heures, s'arranger pour que le détenu n'ait pas sa carte de circulation au moment du parloir.

Petit exemple pratique de la banalité du sadisme : les balais sont interdits en prison, mais les détenus peuvent pour une heure, échanger un balai contre leur carte d'identification. Le maton peut alors s'arranger pour ne pas vous rendre la carte à temps pour votre parloir (et le parloir peut être plusieurs jours plus tard), ou carrément la perdre. Mais aller au parloir sans carte d'identification, et donc sans vérification biométrique, c'est hygiaphone obligatoire. C'est à dire parloir dans une pièce étouffante de moins de 2 m² (dans laquelle le maton peut vous « oublier » pendant 30 minutes - sensation garantie) avec plusieurs plaques de plexiglas rendues quasi-opaques par la saleté entre vous et les visiteurs, une sérieuse difficulté à s'entendre, et caméras pendant le parloir. Les gentils socialistes pourtant si compassionnels ont beau avoir interdit, sous l'égide de leur grand héros Badinter, les parloirs hygiaphones dans les années 1980, ils sont toujours là, comme une énième sanction dans la sanction.

Le sexe est interdit aux prisonniers. Grâce à l'article de loi qui stipule : « Constitue une faute disciplinaire du 2^e degré le fait pour un détenu d'imposer à la vue d'autrui des actes obscènes ou susceptibles d'offenser la pudeur », les matons peuvent à loisir, et toujours selon leur humeur et leur bon vouloir, interrompre lourdement un câlin, un baiser, une caresse et autres marques d'affection. Et alors que la distribution des préservatifs est tolérée, le fait pour tout détenu d'avoir une sexualité est sanctionnée par des peines de mitard et autres sanctions disciplinaires. La misère affective et sexuelle fait clairement partie de la punition.

Les parloirs se déroulent, comme tout le reste, de façon extrêmement répétitive. Sortie de cellule et appel, une demi-heure (variable) d'attente avant, identification biométrique de la paume de la main et tampon UV sur l'autre main en file indienne, le parloir surveillé par le maton qui vous empêche de recevoir de

l'affection physique de vos visiteurs, re-biométrie et UV, une demi-heure (variable) d'attente, une fouille à nu, vêtement par vêtement, cheveux, bouches, paumes des pieds, puis selon l'arbitraire du maton, lever les testicules, écarter les fesses et attente plus ou moins longue que le maton rende les fringues au lieu de vous observer dans vos moindre recoins, toujours avec le « bonne journée » à la fin, régulièrement ponctué d'un « bonne journée m'sieur le surveillant » très amical et complice. On appelle la phase de fouille à nu, le « kilomètre de bite » ou pour les plus inspirés, « les 24h de la bite ». Puis re-attente plus ou moins longue, et retour en cellule. Le parloir est tout de même assez éprouvant. On revient en moyenne d'un parloir programmé à 14h sur les coups de 16h ou plus.

Les détenus n'ont pas tous des parloirs car beaucoup sont isolés ou étrangers et loin de leurs proches. Pourtant les parloirs sont souvent un poumon essentiel pour le détenu, qui par définition est isolé, et finit toujours par se sentir seul, même si par ailleurs il est très soutenu à l'extérieur ou très entouré à l'intérieur. C'est aussi pour cela que les mesures de rétorsions formelles (disciplinaires) ou informelles et illégales sur la question des parloirs sont particulièrement efficaces et brandies comme épouvantail par les matons.

De fait, le maton possède un pouvoir qui, aussi minuscule soit-il, peut réellement briser le moral du détenu. La température de la douche par exemple, ne peut être réglée que de l'extérieur de la salle de douche, qui est bien sûr fermée à clé, donc par un maton. Une douche sur deux est donc bien trop brûlante pour pouvoir y passer la tête plus de deux secondes ou bien trop froide pour ne pas en sortir en grelottant. La distribution du courrier ou de la presse est tout aussi soumise au bon vouloir du surveillant. Celui-ci est bien conscient qu'un journal du matin perd tout son intérêt s'il est reçu à 19h. De plus, le maton ne brillant généralement que très peu par son intelligence (on peut aisément parler de débilité légère), on finit toujours par se retrouver avec le courrier du voisin, et vice versa, il vaut mieux alors être en bon terme avec le voisin en question. Souvent le courrier est bloqué, censuré, « perdu », saisi par le juge ou l'AP. Il peut mettre beaucoup de temps à arriver selon les analyses effectuées dessus, ou ne pas arriver du tout.

De même pour les courriers internes. Pour à peu près tout il faut passer par le courrier interne. S'inscrire à une activité, demander une consultation médicale, faire une demande au SPIP^[1], s'entretenir avec un gradé vaguement décisionnaire, faire une réclamation, etc. Le courrier interne a la fâcheuse tendance à disparaître ou à être ignoré. Il faut parfois refaire le même courrier dix fois pour obtenir une réponse, alors souvent on finit par abandonner. Là encore, c'est la flemme ou non du maton qui gouverne, est-il prêt à bouger son gros cul ou non d'un étage à un autre. Parfois la santé, les activités, les demandes de parloirs prolongés en dépendent entièrement.

Puis en permanence la promesse non tenue, « je reviens », « deux secondes, j'arrive », puis rien. Porte fermée, rien à faire. Le maton à tout le loisir de pouvoir te regarder pisser le sang sans réagir, te tordre de douleur ou à te laisser avec un branchement extrêmement dangereux ou une couche de mur prête à tomber sur la gueule à tout instant. Refuser de faire passer un peu de tabac, ou une tomate d'une cellule à une autre. Ou alors, bien saccager tes affaires et ton courrier lors d'une

fouille surprise à 7h du matin. Te faire passer « détenu accompagné », et par là t'empêcher de te dégourdir les jambes entre deux sorties de cellules ou aller saluer un compagnon d'infortune sous prétexte que tu serais dangereux, comme ça, du jour au lendemain, sans événement particulier.

Il existe assez clairement une hiérarchie entre détenus. Entre les « primaires » (incarcérés pour la première fois) et les autres, entre les différents types de délits, entre forts et faibles. Les détenus les plus « maqués » avec les matons, qui sont comme par magie souvent ceux qui possèdent shit, came ou téléphones, auront tendance à prendre la tête de la hiérarchie. Les petits privilèges qu'ils obtiennent leur garantissent aussi un certain « confort » : choix de la cellule, de ses codétenus, possession d'un balai, plaque chauffante, douches supplémentaires, TV gratos, rab de javel, beurre, sacs poubelle et autres denrées rationnées gratos. Entre les détenus, c'est un peu celui qui aura la plus grosse entrée régulière de shit, téléphones et came qui fera la pluie et le beau temps. Il peut monnayer tout ce qu'il veut à coup de shit, parce que les journées paraissent moins longues quand on se tabasse la tête, et le temps « qui passe vite » est un luxe en prison.

Il ne fait aucun doute que l'AP est entièrement consciente de la présence de téléphones ou de shit, mais leur présence est loin de la déranger. Un détenu défoncé est plus gérable et moins conflictuel, de plus, c'est une carte répressive en main que l'on peut jouer au moment de son choix. Et pas mal de détenus se retrouvent avec de nouvelles affaires judiciaires sur le dos pour des faits commis pendant la détention. C'est à peu près pareil en ce qui concerne les cultes religieux, le « respect » de l'AP pour les convictions religieuses des détenus est étonnant si on le compare à son respect inversement proportionnel pour la dignité humaine. Bien sûr, les plus intégristes demanderont toujours plus, mais pour le croyant lambda, tout est fait pour qu'il puisse observer tous les aspects de sa foi et des représentants de chaque culte sont présents pour guider sa conscience en harmonie avec les besoins de l'AP : la paix entre prisonniers et matons et la guerre entre détenus. Mais il y a encore bien d'autres choses qui favorisent la paix sur lesquelles je n'ai pas la force de m'attarder comme la TV ou le sport.

Mais pour quelques détenus, rien ne parvient vraiment à acheter cette paix tant souhaitée. Existe alors le passage en commission de discipline. Il existe un tableau des fautes et des sanctions recensées, mais qui reste suffisamment flou pour que ne soit pas gêné l'arbitraire de l'AP. Une même faute, selon l'interprétation, pourra être classée en 1er, 2ème ou 3ème degré de gravité^[2]. En commission de discipline, où l'on peut être « défendu » par un avocat, on fait encore moins semblant d'arrondir les angles démocratiques que lors d'un procès traditionnel au tribunal,

puisque la personne qui te juge est aussi celle avec laquelle tu es en conflit. Ce sera le directeur de la prison ou n'importe quel autre sous-fifre de l'AP. Les sanctions (fermes ou avec sursis) sont diverses et adaptées à la faute^[3].

Le mitard, c'est un peu les mêmes conditions de détention que la garde-à-vue, et on peut y rester jusqu'à une quarantaine de jours. Mais il existe

